

Nouvelle offensive contre le CDG Express

Après avoir obtenu l'arrêt des travaux préparatoires, Mitry-Mory a lancé une pétition, signée par des élus franciliens de tous bords, réclamant l'abandon de ce chantier.

SEINE-ET-MARNE

PAR HENDRIK DELAIRE

APRÈS sa première victoire contre le CDG Express, la municipalité de Mitry-Mory, en Seine-et-Marne, n'entend pas s'arrêter en si bon chemin et maintient la pression contre le projet de liaison ferroviaire directe entre l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle (Val-d'Oise) et la gare de l'Est à Paris, programmé pour fin 2025. Un trajet de 24 km franchi en seulement 20 minutes, moyennant 24 €.

Figures de proue de l'opposition au projet, la maire (PCF) Charlotte Blandiot-Faride et la municipalité ont lancé une pétition réclamant l'abandon définitif du chantier, après en avoir obtenu l'arrêt par le tribunal administratif de Montreuil (Seine-Saint-Denis) le 9 novembre. Car si celui-ci, qui avait débuté en janvier 2019 sur le territoire de la commune de Mitry-Mory, est pour le moment suspendu, il n'est pas définitivement abandonné.

Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, sénateurs, maires...

De son côté, le CDG Express, société commune entre Aéroport de Paris, SNCF Réseau et la Caisse des dépôts, assurerait au mois de novembre avoir « pris acte » de la décision. « Seules les dérogations relatives à la réglementation sur les espèces protégées



Mitry-Mory (Seine-et-Marne). En janvier 2019, la maire (PCF) Charlotte Blandiot-Faride demandait au préfet de région et à la ministre des Transports l'arrêt du chantier du CDG Express, qui venait de débuter. Elle a obtenu gain de cause le 9 novembre auprès du tribunal administratif de Montreuil (Seine-Saint-Denis).

sont annulées. Aussi, les chantiers non concernés par cette dérogation se poursuivent. Une analyse précise est en cours pour identifier les adaptations nécessaires pour les autres chantiers », a-t-on indiqué.

Une réponse loin d'être suffisante pour les pétitionnaires. « Le tribunal administratif a annulé l'autorisation environnementale du projet CDG Express au motif principal que ce dernier ne revêt pas un intérêt public majeur. Il se dessine enfin et officiellement le fait que cette liaison est une aberration environnementale, économique et sociale, sans aucun intérêt pu-

blic majeur. Cette décision doit entraîner de facto l'arrêt des travaux du projet CDG Express pour aller vers l'abandon définitif de celui-ci ! » assène la municipalité de Mitry-Mory dans la pétition, qui a reçu la signature d'une centaine de responsables syndicaux, associatifs et aussi politiques.

Parmi les signataires : les présidents des conseils départementaux de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, mais aussi Clémentine Autain (LFI), Marie-Georges Buffet (PCF), le secrétaire national d'EELV Julien Bayou ou encore Corinne Lepage, avocate de la com-

mune lors des différents recours déposés par la municipalité contre le CDG Express.

On trouve également de nombreux sénateurs, conseillers régionaux et départementaux franciliens ainsi que des maires des communes traversées ou non par le tracé du CDG Express.

Moderniser la ligne B et renforcer la ligne K

Des signataires qui réclament non seulement l'abandon du chantier du CDG Express, mais aussi que les moyens alloués par l'Etat au groupement constitué par SNCF Réseau, Groupe ADP ou encore la Caisse des dépôts et consi-

« Cette liaison est une aberration environnementale, économique et sociale, sans aucun intérêt public majeur »
LA MAIRIE DE MITRY-MORY

gnation pour la construction de la liaison directe, soient réaffectés à l'amélioration des conditions de transport du quotidien.

« Cette première victoire juridique doit servir aux transports du quotidien. Nous le rappelons avec force, la seule priorité est celle de la modernisation et de l'amélioration des transports du quotidien pour tous, ainsi que l'accélération du calendrier du Grand Paris Express », martèlent les rédacteurs de la pétition, qui plaident pour la modernisation des lignes de transport déjà existantes.

« L'argent hier mobilisé pour cet immense chantier doit être investi pour moderniser la ligne B du RER, pour renforcer le cadencement de la ligne K, pour développer le fret ferroviaire et ainsi répondre aux besoins des usagers et à l'amélioration de la desserte de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle. Notre seule exigence, faire gagner le million de passagers quotidien du RER B ! »